



Client volé sur le stand d'un salon

Par **philou67**, le **16/11/2014** à **14:25**

Bonjour,

Pourriez-vous m'indiquer si j'ai un recours possible dans le cas décrit ci-dessous ? Merci d'avance car je suis bouleversé !

Etant passionné de photo, j'ai visité le salon de la photo à Paris le 15/11/2014. Je me suis rendu sur le stand "M..... P....". Celui-ci proposait contre l'achat d'un abonnement à leur revue, un shooting.

Afin d'effectuer la prise de vue dans de bonnes conditions et sur demande expresse des membres du stand, ils ont déposé mon manteau et sac (contenant mon équipement photo) dans un coin de leur stand (au même endroit que les autres clients). C'est durant le shooting qu'un voleur (du public visiblement) a subtilisé mon sac !!!

Je précise qu'il n'y avait aucun contrôle, ni vigile employé par le stand et que celui-ci était de libre accès.

Ma question : puis-je me retourner contre l'organisateur et/ou le stand pour négligence et absence de surveillance du bien confié à leur demande ?

Merci car il y en a pour 6000€ ! :-)